

Le coup d'Etat constitutionnel

La Constitution au service d'un pouvoir sans fin

Sous prétexte de modernisation, le régime consolide son emprise et écarte toute perspective de succession, prolongeant plus de deux décennies de domination sans partage.

La révision constitutionnelle adoptée le **2 novembre 2025** par l'Assemblée nationale de Djibouti, supprimant la limite d'âge pour se présenter à la présidence, n'est pas une réforme de circonstance mais l'aboutissement d'une longue stratégie de domestication du droit. Présentée comme une modernisation du texte fondamental, la loi constitutionnelle **n°001/AN/25/9eL** parachève la neutralisation progressive des freins juridiques qui, autrefois, délimitaient l'exercice du pouvoir. En 2010, le même Parlement avait effacé la clause limitant le nombre de mandats présidentiels. Quinze ans plus tard, la suppression de la barrière d'âge consacre la transformation de la Constitution en **instrument d'éternité politique**. Ce double geste - l'un sur le temps du mandat, l'autre sur le temps biologique - confère à **Ismail Omar Guelleh**, au pouvoir depuis 1999, la faculté d'étendre indéfiniment sa domination sous les apparences d'une légalité maîtrisée.



Assemblée nationale de Djibouti

Aucun débat réel, aucun amendement, aucune voix discordante. Tout fut réglé à la minute près : hommage convenu à un député disparu, lecture du rapport par la Commission de la législation, discours du Premier ministre évoquant une *"réforme portée par la volonté du peuple"*, alors même qu'aucune consultation populaire n'avait été envisagée. La rhétorique du progrès juridique - lutte contre les mutilations génitales féminines, modernisation budgétaire, élargissement du Conseil constitutionnel - a servi de voile à la seule mesure décisive : **la suppression de la limite d'âge**.

Ce n'est pas un hasard si Dileita Mohamed Dileita, ancien Premier ministre et fidèle parmi les fidèles, a dirigé cette séance avec le zèle d'un béni-oui-oui institutionnel, transformant le vote en rite d'allégeance.

À Djibouti, la Constitution n'est plus le texte qui fonde le pouvoir, mais celui que le pouvoir réécrit à mesure qu'il s'installe. Le régime a compris que dans le monde contemporain, la force ne s'impose plus par le coup d'État classique, mais par la maîtrise du discours légal. Il ne s'agit plus de briser la loi, mais de la **redéfinir jusqu'à la rendre complice**.

Une démocratie d'apparat

L'unanimité du vote illustre cette **dévitilisation du politique**. Les députés ne représentent plus un peuple, mais incarnent la docilité d'un système hermétique, où le résultat précède la délibération. L'opposition, marginalisée depuis longtemps, n'a ni tribune ni légitimité reconnue ; la société civile se réduit à un espace surveillé et les médias, domestiqués par la peur du retrait de licence, récitent la fable du consensus national.

Dileita, l'homme d'orchestre

La séance du 26 octobre, présidée par **Dileita Mohamed Dileita**, a servi de scène à cette opération de légitimation. L'Assemblée, réunie en grande pompe et encadrée par un protocole rigoureusement mis en scène, a joué le rôle de chœur républicain.

Djibouti : La Constitution au service d'un pouvoir sans fin

Frise chronologique 1999–2025



Dileita Mohamed – Président de l'assemblée nationale

Quant au Conseil constitutionnel, censé garantir la séparation des pouvoirs, il voit sa composition modifiée pour accueillir davantage de membres nommés par l'exécutif, consolidant ainsi le cercle de dépendance. L'équilibre institutionnel n'est plus une réalité, mais un vocabulaire administratif.

Cette réforme n'aurait pourtant qu'un écho limité si elle n'était pas inscrite dans un contexte géopolitique qui sanctuarise l'impunité du régime. Djibouti, carrefour stratégique de la Corne de l'Afrique, abrite les bases militaires américaine, française, chinoise et japonaise.

Ce statut d'espace militarisé lui confère une **immunité diplomatique** rare : aucune puissance ne peut se permettre de dénoncer ouvertement une dérive autoritaire qui garantirait pourtant la stabilité de leurs implantations. La realpolitik internationale protège le pouvoir en place, comme si la stabilité géostratégique valait absolution morale. Ainsi, le silence extérieur devient le complice du verrouillage intérieur.

Un coup d'État sans uniforme

Au fond, la réforme du 2 novembre 2025 dépasse la simple question du mandat présidentiel. Elle incarne la mutation d'un régime qui ne cherche plus à se légitimer par l'élection, mais par la **continuité juridique**.

L'État de droit, dans ce cadre, n'est plus un principe, mais une méthode : un art de convertir la légalité en outil de domination. Le texte fondamental devient le masque du pouvoir personnel – ce que résumait, avec une lucidité cruelle, un ancien conseiller du président : « *C'est un coup d'État institutionnel mené non contre la Constitution, mais à travers elle* », dicit Alexis Mohamed. Ce coup d'État sans uniforme, lent et méthodique, transforme la République en fiction constitutionnelle, où le peuple ne possède plus la souveraineté qu'en théorie. La modernisation annoncée n'est qu'un autre mot pour désigner l'éternité organisée. ■

1999

Guelleh, neveu et chef de cabinet de Gouled, succède à celui-ci dont le règne dura 22 ans

2005

Réélection contestée : Guelleh brigue un second mandat avec « 100 % des voix ».

2010

Révision constitutionnelle : suppression de la limitation à deux mandats présidentiels

2011

Avril 2011 : IOG est réélu avec environ 80 % des suffrages

2016

Quatrième mandat : Guelleh obtient un nouveau mandat de cinq ans.

2021

Cinquième mandat : Guelleh est réélu avec environ 98 % des voix.

2025

Révision constitutionnelle : Suppression de la limite d'âge pour se présenter à la présidence (anciennement fixée à 75 ans).

■ La fin de règne comme horizon politique

Un éternel retour au point de départ

À Djibouti, la politique a cessé d'être un espace de délibération pour devenir un rituel. À intervalles réguliers, le pays revit la même séquence : une rumeur de candidature, une modification de la Constitution, un silence collectif, puis une célébration officielle. L'histoire ne bégaye pas, elle récite. La nouvelle révision constitutionnelle s'est opérée dans cette logique d'auto-reproduction : ni débat public, ni consultation citoyenne, encore moins de nécessité juridique. Un simple texte, déposé, adopté, et célébré, comme une formalité administrative qui décide pourtant de l'avenir national.

Officiellement, le président ne "souhaite rien pour le moment". Officieusement, tout le monde sait qu'il souhaite tout : prolonger le présent, effacer l'idée même de succession. L'immobilisme s'est institutionnalisé au point de devenir LE mode de gouvernance.

Un pouvoir sans contrepoids

A Djibouti, les institutions fonctionnent à huis clos, sans contrepoids, sans opposition effective. L'Assemblée nationale, réduite à un écho, adopte les textes comme un cœur bat : automatiquement. La presse publique commente, les notables applaudissent, et le peuple observe, résigné, comme spectateur d'une pièce dont la fin est connue.

La procédure de révision constitutionnelle de 2025 en est l'exemple parfait. Annoncée à peine quelques jours avant sa mise au vote, elle s'est déroulée en circuit fermé, sans consultation ni débat préalable.



Ismael Omar Guelleh

Les députés ont été convoqués, les micros ouverts, les articles amendés à une vitesse grand V. En quelques heures, une question de destin collectif a été tranchée comme un simple renouvellement de bail politique.

Cette rapidité confine à l'absurde : un régime qui se veut fort mais qui craint le temps, comme si discuter risquait de fissurer le consensus imposé.

Le vide comme héritage

Ismaïl Omar Guelleh, à 80 ans, semble n'avoir préparé qu'une seule relève : celle du statu quo. Son entourage immédiat n'aspire pas à gouverner autrement, mais à régner pareil. La continuité est devenue l'idéologie suprême. Le pays, lui, reste suspendu à la santé d'un homme et à la longévité d'un système qui ne sait plus exister sans lui. Les élites se taisent par calcul, l'opposition s'épuise dans la marginalité, et la société civile s'est résignée à commenter l'Histoire au lieu de la faire. Le résultat est là : **une dépendance politique totale.**

Pendant ce temps, les signaux économiques virent à l'écarlate : dette publique galopante, jeunesse sous-employée, inflation persistante, institutions financières en apnée.

Mais tout cela reste périphérique dans un système qui ne se conçoit pas comme un outil de gouvernance, mais comme une forteresse de survie.

L'attente comme politique nationale

Ce n'est pas seulement le pouvoir qui s'épuise, c'est la société tout entière qui s'endort dans une temporalité molle. Les Djiboutiens, baignés dans la culture du "ça finira bien par s'arranger", ne mesurent plus la gravité de l'usure politique. On s'habitue à l'anormal, on ironise sur le futur, on rit jaune de ce qui devrait inquiéter.

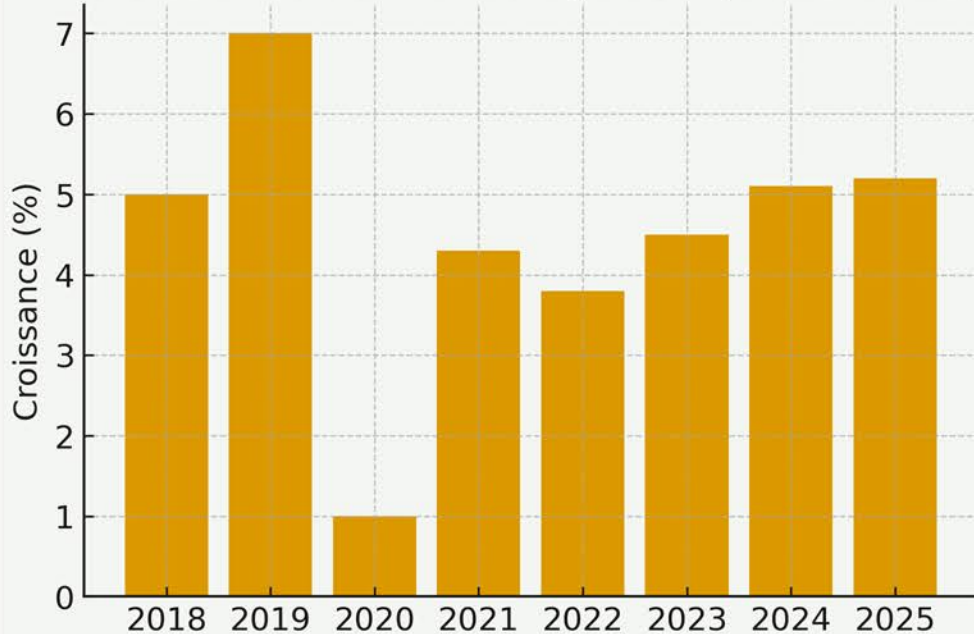
Mais sous ce fatalisme, une peur plus profonde subsiste : que l'après-Guelleh soit pire que le Guellehisme lui-même. C'est peut-être là le plus grand succès du régime : avoir convaincu que son départ serait un risque, et sa permanence, une garantie.

La question n'est plus de savoir si Guelleh restera, mais ce qu'il restera de Djibouti après lui. Si l'État repose sur un seul corps, que devient-il quand ce corps faiblit ? que restera-t-il du djiboutisme politique sans Guelleh ? Peut-être un appareil vide, orphelin de ses enfants. À moins que le vrai héritage du président soit justement cette étrange faculté nationale à durer sans avancer. ■

DJIBOUTI EN CHIFFRES | NOVEMBRE 2025

Croissance et conjoncture

Croissance du PIB de Djibouti (2018-2025)

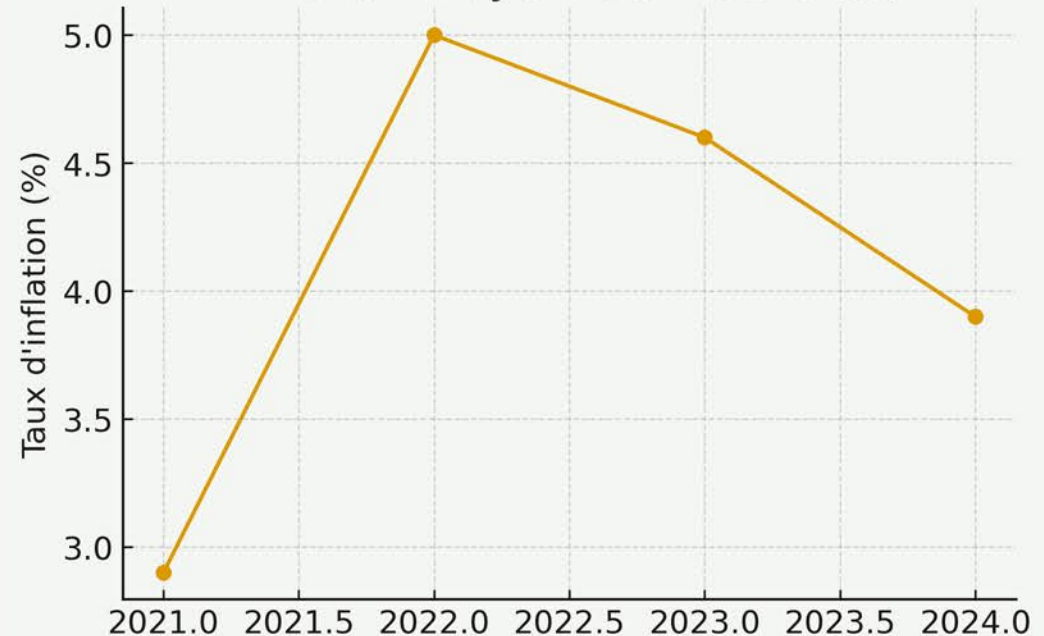


La croissance économique de Djibouti reste soutenue par les infrastructures portuaires et logistiques, malgré une dépendance persistante vis-à-vis de l'économie éthiopienne. La Banque mondiale prévoit une hausse modérée de l'activité en 2025, portée par les services et le commerce de transit.

Source : World Bank, World Development Indicators (oct. 2025).

Inflation et pouvoir d'achat

Inflation moyenne annuelle (%)



Après un pic lié aux importations alimentaires et à l'énergie, **l'inflation ralentit**. Le pouvoir d'achat reste néanmoins **fragile** : le coût de la vie à Djibouti demeure l'un des plus élevés de la région.

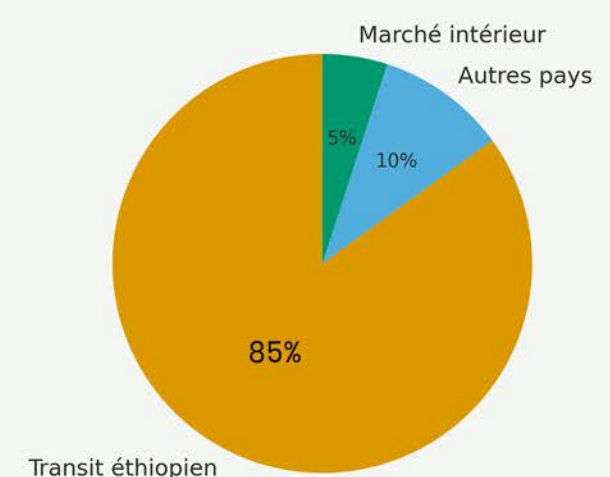
Source : FMI, Regional Economic Outlook for Africa (oct. 2025).

Échanges et dépendance portuaire

Le port de Doraleh reste la colonne vertébrale de l'économie djiboutienne. Mais cette concentration expose le pays aux chocs extérieurs : tout ralentissement en Éthiopie affecte directement les recettes nationales.

Source : African Development Bank, Country Economic Outlook 2025.

Répartition du commerce extérieur (2024)



Note méthodologique

Les chiffres sont issus de sources internationales (Banque mondiale, FMI, BAD). Certaines valeurs sont estimées ou basées sur les dernières données disponibles.

Forum Heritage : une exposition culturelle qui recompose l'histoire de Djibouti

Les 15 et 16 octobre 2025, Djibouti a accueilli le **Forum africain sur les publications officielles et l'exposition internationale du patrimoine**, baptisé *Heritage Forum*. Organisé au Centre national des archives de Balbala par le Secrétariat général du gouvernement et le ministère de la Jeunesse et de la Culture, l'événement se présentait comme une initiative panafricaine pour la préservation de la mémoire, des archives et des publications officielles. Une ambition louable sur le papier, mais qui a rapidement pris la forme d'un exercice politique : **reconfigurer la narration historique du pays** autour d'un imaginaire national homogène, au détriment de sa pluralité réelle.

Une mémoire remodelée sous contrôle officiel

L'exposition, censée illustrer la richesse historique de Djibouti, a présenté une lecture sélective du passé. **Le sultanat de l'Adal**, haut lieu de la civilisation musulmane de la Corne de l'Afrique, fut une entité politique plurielle, rassemblant divers peuples - Somali, Harari, Argobba et surtout Afar - dont ces derniers constituaient **le noyau politique et territorial**. Or, dans le récit mis en avant, cette dimension a été gommée : le sultanat y a été réinterprété comme une création exclusivement somalienne.

Cette simplification symbolique dépasse le cadre muséal : elle s'inscrit dans un **processus de réécriture institutionnelle de l'histoire**, où la complexité des origines régionales est recodée pour servir l'idée d'une identité nationale uniforme.

Ce glissement narratif traduit une tendance plus large du pouvoir djiboutien à façonner la mémoire collective selon une logique politique : l'histoire devient un instrument d'unification forcée, où la diversité des origines, des langues et des résistances s'efface au profit d'un récit dominant, centré sur la composante somalienne.

L'effacement de l'héritage afar

Pour comprendre la portée de cette réécriture, il faut rappeler **la place fondatrice des Afars dans l'histoire de Djibouti**. Ce peuple, installé depuis des siècles entre la mer Rouge et le Rift éthiopien, fut le premier à entrer en contact avec les puissances coloniales françaises à **Obock**, à la fin du XIX^e siècle. Leur résistance à l'occupation et leur refus de l'assimilation en firent des acteurs centraux des débuts de la colonisation, mais aussi des cibles de méfiance.

L'administration française, jugeant leur influence trop forte, choisit alors de **favoriser l'installation de populations somaliennes** - notamment issas - pour contrebalancer le poids démographique et politique afar. Ce mécanisme de peuplement stratégique, hérité de la période coloniale, a structuré la composition ethnique du territoire et continue d'influencer les équilibres actuels. Aujourd'hui encore, cette dynamique se poursuit. La capitale concentre une population somalienne majoritaire, alimentée par une immigration régionale peu régulée.

Dans les institutions, **la langue somalie s'impose** au détriment du français et de l'afar, reléguant cette dernière à la marge du discours public.



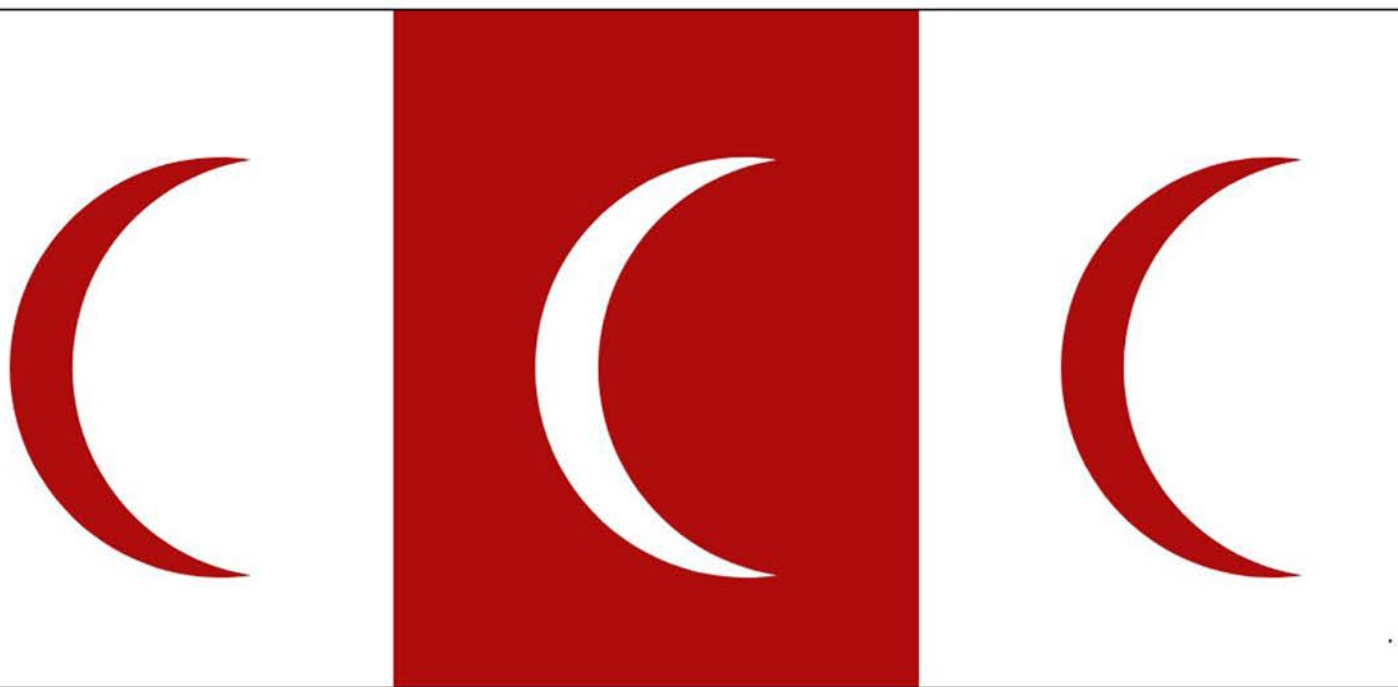
Pour un observateur étranger, Djibouti apparaît de plus en plus comme un État somali, alors même que sa fondation historique repose sur la coexistence d'identités multiples, dont l'afar fut la plus ancienne. En minimisant ce rôle historique dans les expositions officielles, le forum *Heritage* contribue à **effacer la trace d'un peuple fondateur** et à consolider une vision monolithique du pays.

Une identité nationale instrumentalisée

Cette politique de narration sélective s'inscrit dans une stratégie plus large de **construction identitaire dirigée**. En transformant la mémoire en instrument politique, le pouvoir tente de définir ce qu'il est permis de se souvenir et ce qu'il faut oublier. Djibouti se présente alors au monde comme un pays somali, aligné sur son environnement ethno-culturel, au détriment de son histoire composite.

L'exposition *Heritage*, censée **magnifier la diversité du patrimoine**, a ainsi exposé une autre réalité : celle d'un État qui modèle la mémoire pour mieux gouverner, effaçant peu à peu les traces d'un passé qui contredit le récit officiel.

Ahmed Ibn Ibrahim al-Ghazi et l'hégémonie d'Adal



Bannière du Sultanat de l'Adal

Selon Trimingham (1952, p. 156-170), la prospérité d'Adal reposait sur ce rôle d'interface commerciale entre l'intérieur du continent et le monde arabo-musulman. Ses élites provenaient en grande partie des familles marchandes côtières, **notamment les Balaw**, installées à Zeila, Suakin ou Massawa, et déjà mentionnées comme composantes du pouvoir islamique de la région.

Sous la direction d'Ahmed al-Ghazi, le sultanat connut une phase de centralisation sans précédent. L'appui militaire des Ottomans, la participation des cavaliers des plaines côtières et le soutien des réseaux marchands de la mer Rouge transformèrent Adal en un État capable de rivaliser avec le royaume chrétien d'Abyssinie.

L'origine balaw de l'imam : un fait historiographiquement attesté

Le *Futuh al-Habasha* de Shihāb al-Dīn Ahmad, chronique contemporaine des guerres de l'imam, constitue **la principale source primaire**. À plusieurs reprises, il **identifie les Balaw** comme un lignage noble et une composante importante du sultanat. Ces derniers sont mentionnés dans la littérature orientaliste comme une population beja arabisée, installée sur la côte de la mer Rouge et dont plusieurs branches se sont **intégrées aux Afar** sous l'ethnonyme Balaw dont l'afarisation donne Balawta.

Trimingham (1952) note que ces familles devinrent « part of the ruling class in the Sultanate of Adal ».

Le *Futūh al-Habasha*, chronique rédigée par **Shihāb al-Dīn Ahmad**, ne mentionne aucune identité somalie, mais situe le centre politique et géographique de l'imam dans l'orbite du sultanat d'Adal, à proximité de Zeila et de Tadjourah. Des historiens comme **J. Spencer Trimingham** (*Islam in Ethiopia*, 1952), **Enrico Cerulli** (*L'Islam di ieri e di oggi*, 1971), ou **Taddesse Tamrat** (*Church and State in Ethiopia*, 1972) ont décrit ce sultanat comme une puissance structurée par des élites musulmanes issues des régions côtières de la mer Rouge, notamment les Balaw, un groupe d'origine beja depuis des siècles au peuple Afar.

L'hégémonie d'Adal dans la Corne de l'Afrique

Le sultanat d'Adal, **héritier de celui d'Ifat**, domina la sphère musulmane de la Corne entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Il contrôlait Zeila, principal port de la mer Rouge, ainsi que les routes caravanières reliant les hauts plateaux éthiopiens au littoral.

L'histoire politique de la Corne de l'Afrique au XVI^e siècle est inséparable de la figure d'**Ahmed Ibn Ibrahim al-Ghazi**, appelé Ahmed Gagn, Ahmed Gura ou Gurey (« le Gaucher »). Chef de guerre musulman, il mena une série de campagnes qui redéfinirent durablement les rapports de force entre le royaume chrétien d'Abyssinie et les sultanats musulmans de la région.

Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, son identité fait l'objet de débats nourris, souvent traversés par des lectures nationalistes. Une tradition somalienne, popularisée dans les années 1960, a cherché à l'intégrer au panthéon des héros « *Marehan* », transposant sur le XVI^e siècle des appartenances claniques plus tardives.

Pourtant, les sources primaires arabes et plusieurs études historiques majeures offrent une perspective différente.

Ahmed Ibn Ibrahim al-Ghazi et l'hégémonie d'Adal

Enrico Cerulli, dans ses travaux sur la mer Rouge et l'Érythrée ottomane, rappelle que les Balaw occupaient des postes de gouverneurs (Na'ib) à **Massawa** et **Zeila**. Leur rôle dans la diplomatie et le commerce islamique régional les place au cœur du dispositif adalite.

Il identifie notamment l'émir **Mahfuz Ibn Muhammad**, père de Del Wambara - l'épouse de l'imam Ahmed - comme **Balaw de Zeila**.

Les travaux les plus récents tendent à confirmer la lecture d'un lien organique entre les Balaw et la matrice culturelle afar. **Mohammed Hassen** (*The Afar in Ethiopian History*, 2017) souligne la continuité historique entre les élites balaw de la mer Rouge et les lignages nobles afar, tandis que **Didier Morin** (*Dictionnaire historique afar*, 2004) intègre explicitement les Balaw dans la généalogie politique et religieuse des sultanats d'Awsa et de Tadjourah.

Amélie Chekroun, dans son édition critique du Futūh al-Habasha (2017), met en évidence la diversité des élites du sultanat d'Adal et reconnaît la prépondérance des lignages balaw issus des côtes de la mer Rouge. Toutefois, elle s'inscrit dans une tradition historiographique qui identifie encore les Afars aux « Danakil » mentionnés par les sources médiévales, concentrés au nord du Bab el-Mandeb. Cette assimilation, héritée de la nomenclature coloniale, conduit à sous-estimer le rôle des Afars dans la configuration politique d'Adal.

Ainsi, la filiation balaw – et donc afar – de l'imam **Ahmed al-Ghazi** repose sur **un ensemble cohérent de données textuelles et d'analyses critiques**, qui permettent de dépasser les lectures nationalistes ou réductrices de son origine.



Carte du Sultanat d'Adal

L'appropriation somalienne : entre anachronisme et mythe national

La récupération d'Ahmed Gagn par la tradition somalienne semble provenir **d'une confusion tardive**. L'anthropologue **Ioan Lewis** (1993), qui avait d'abord repris cette identification dans ses premiers travaux, reconnut plus tard qu'elle résultait **d'une homonymie entre deux figures contemporaines** : Ahmed Ibn Ibrahim al-Ghazi, l'imam d'Adal, et **un chef militaire somali du clan Geri** également nommé Ahmed Guray. Cette confusion, amplifiée par la transmission orale et la relecture nationaliste du passé, a nourri une reconstruction mémorielle visant à intégrer l'imam dans le panthéon héroïque somalien.

Or, le **Futuh al-Habasha**, ne mentionne pourtant jamais d'appartenance somalie. Ses descriptions géographiques placent l'action autour de Zeila, Harar et Tadjourah, c'est-à-dire dans la sphère d'influence afar.

Cette interprétation trouve un écho dans la traduction somalie du Futuh al-Habasha publiée par **Aadan Xasan Aadan** (Beleloo) et **Maxamed Cabdillaahi Riiraash**, qui précisent dans une note de bas de page : « Waxa maanta jira reero loo yaqaan Balawta oo ku nool degmooyinka Randa iyo Bulli ee Jabuuti, waxay na reerahaasi sida la rumaysasan yahay ka soo jeedaan Balaw » traduit par « des familles **appelées Balawta** vivent aujourd'hui dans les localités de Randa et de Bulli à Djibouti, et l'on pense qu'elles descendent des anciens Balaw » (*Conquêtes de l'Abyssinie au XVI^e siècle*, 2008 : 7, n. 4).

Ainsi, l'ancrage somalien d'Ahmed Gagn, bien que devenu un symbole identitaire au XX^e siècle, ne s'appuie sur aucune source du XVI^e siècle. Il relève d'une construction historiographique moderne, née de la volonté de doter le récit national somalien de figures islamiques unificatrices.

Ahmed Ibn Ibrahim al-Ghazi et l'hégémonie d'Adal

Les Afars : colonne vertébrale et héritiers du pouvoir d'Adal

Les Afars occupaient une position stratégique au sein du sultanat. Les routes caravanières reliant Zeila et Tadjourah aux hautes terres passaient par leurs territoires, et **leurs cavaliers formaient une composante essentielle** des *Mallassay*, les troupes régulières d'Adal.

Après la mort d'**Ahmed al-Ghazi** en 1543, le centre du pouvoir musulman se déplaça progressivement **vers l'Awsa**, au cœur du territoire afar. Cette translation du pouvoir est attestée par **Trimingham** (1952, p. 175) et confirmée par **Cerulli** et **Morin**, qui relient les dynasties d'Awsa et de Tadjourah aux lignages Ad'ali issus d'Adal.

Morin (2004) souligne que le terme Adali reste aujourd'hui **un marqueur d'aristocratie et d'autorité religieuse parmi les Afars**, fondement symbolique des sultanats d'Awsa, de Tadjourah et de Rahayto. **Paul Bonnenfant**, dans ses *Chroniques du pays afar* (1975), relève également que tous les sultans afar se réclament du titre d'Adali, perpétuant ainsi la mémoire du pouvoir d'Adal dans la culture politique de la mer Rouge.

Conclusion

L'histoire d'**Ahmed Ibn Ibrahim al-Ghazi** et du sultanat d'Adal échappe aux catégories ethno-nationales modernes. Les sources disponibles – Futuh al-Habasha, les analyses de Trimingham, Cerulli, Tamrat, Morin et Hassen – invitent à repenser Adal comme une puissance afro-islamique articulée autour d'une aristocratie côtière **issue du monde afar**.

Ces élites, situées à l'intersection de la mer Rouge et de la Corne intérieure, ont assuré la médiation entre les sphères arabes et africaines, contribuant à la formation d'un espace politique et religieux unifié. La continuité observée entre Adal et les sultanats afar postérieurs – Awsa, Tadjourah, Rahayto – confirme que la matrice historique de ce pouvoir fut avant tout afar, bien plus qu'elle ne fut somalienne.

Reconnaître cette filiation, loin d'un geste identitaire, relève d'une **exigence de rigueur historiographique** : replacer les Afars dans leur rôle fondateur au sein du dernier grand système politique islamique de la Corne de l'Afrique. ■



Nelson Mandela

Un long chemin vers la liberté- autobiographie de Mandela

Un **long chemin vers la liberté** est l'autobiographie de Nelson Mandela, figure emblématique de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud et symbole universel de justice, de paix et de liberté. Ce livre retrace son itinéraire exceptionnel, depuis son enfance dans un village rural du Transkei jusqu'à son accession à la présidence de l'Afrique du Sud en 1994. À travers son récit, Mandela dévoile non seulement son parcours personnel et politique, mais aussi la réalité tragique et violente du système raciste sud-africain.



Nelson Mandela

Enfance, origines et éducation

Né en 1918 à **Mvezo**, Nelson Mandela grandit dans une communauté **Xhosa traditionnelle**. Son père, chef de clan, lui transmet les valeurs ancestrales du peuple **Thembu** : respect, courage et loyauté. Après la mort de son père, Mandela est recueilli par le régent du peuple Thembu, ce qui lui permet d'intégrer une école missionnaire. Cette éducation chrétienne et anglaise lui ouvre l'esprit sur le monde moderne tout en lui montrant, très tôt, les contradictions d'une société coloniale où les Noirs sont considérés comme des citoyens de seconde zone.

À l'université de **Fort Hare**, Mandela découvre la pensée politique, les débats intellectuels, mais aussi les premières luttes étudiantes contre l'injustice. Contraint de quitter l'université pour avoir refusé une décision autoritaire, il part pour Johannesburg, ville symbole des inégalités raciales et du capitalisme minier sud-africain.

Là, Mandela découvre réellement la pauvreté noire, la violence policière, les lois discriminatoires, mais aussi l'espoir de l'engagement politique.

Engagement politique et lutte contre l'apartheid

À Johannesburg, Mandela rencontre Walter Sisulu, figure importante du **Congrès National Africain (ANC)**. Ce dernier devient son mentor et l'introduit dans les milieux politiques progressistes et anticolonialistes. Mandela rejoint l'ANC en 1944 et participe à la création de la Ligue de la jeunesse, convaincu que seule une lutte organisée, disciplinée et déterminée peut faire tomber le système raciste.

Durant cette période, les lois ségrégationnistes s'intensifient avec l'arrivée officielle du régime d'apartheid en 1948. Mandela participe à des **campagnes de désobéissance civile**, inspirées par les principes de **Gandhi** : marches pacifiques, boycotts, refus d'obéir aux lois injustes.

Toutefois, face à la répression brutale, aux arrestations et aux massacres, il en vient à considérer que l'action pacifique ne suffira pas.

Choix de la lutte armée et clandestinité

Mandela devient l'un des fondateurs de **Umkhonto we Sizwe (MK)**, « La Lance de la Nation », branche armée de l'ANC, en 1961. Ce choix n'est pas motivé par la haine ou l'envie de violence, mais par le constat que le pouvoir blanc refuse le dialogue et n'hésite pas à tuer pour maintenir sa domination. Mandela insiste sur le fait **qu'il ne s'agit pas d'une guerre contre une race**, mais contre un système injuste.

Il mène alors une vie clandestine, changeant chaque jour de refuge, devenant un symbole vivant de résistance. Dans ses discours, Mandela prône l'égalité, le suffrage universel, la fin de la ségrégation raciale et le respect des droits humains pour tous.

Arrestation et condamnation

En 1962, Mandela est arrêté et jugé lors du célèbre procès de Rivonia. Face aux juges du régime, il prononce l'un des discours les plus marquants de l'histoire contemporaine, affirmant qu'il est prêt à mourir pour la liberté. **Plutôt que d'en faire un martyr, le régime le condamne à la prison à perpétuité.**

27 ans de prison : endurance, dignité et leadership

Mandela passe 27 années derrière les barreaux, principalement à Robben Island. Les conditions y sont extrêmement dures : travaux forcés, isolement, humiliations, privation d'échanges familiaux.

Figures Africaines : Nelson Mandela



Nelson et Winnie Mandela

Pourtant, Mandela transforme **la prison en une école de liberté intérieure**. Il étudie, écrit, dialogue avec ses geôliers, et inspire ses codétenus. Sa patience, sa discipline morale et sa force intérieure le rendent encore plus respecté et influent. Pendant son emprisonnement, il devient progressivement un symbole mondial de résistance à l'oppression. Le mouvement international anti-apartheid grandit, mettant une pression énorme sur le gouvernement sud-africain.

Libération et construction d'une nation

En 1990, sous la pression interne et internationale, **Mandela est enfin libéré**. Son retour parmi son peuple est un moment historique.

Plutôt que de prôner la vengeance, il choisit la voie du dialogue, de la paix et de la réconciliation nationale. Mandela participe **aux négociations pour mettre fin à l'apartheid** et préparer la transition vers la démocratie.

En 1994, il devient le premier président noir d'Afrique du Sud après les premières élections libres du pays. Son mandat est marqué par des efforts majeurs pour reconstruire l'unité nationale, instaurer la justice sociale, promouvoir le pardon à travers la Commission Vérité et Réconciliation, et donner aux Noirs accès à l'éducation, au logement et à la dignité humaine.

Message universel

À travers son autobiographie, Mandela montre que la liberté ne se limite pas à la libération physique.

Elle consiste aussi à respecter la liberté des autres, à se libérer de la haine, à cultiver la discipline, la foi en la justice, et le courage d'affronter l'injustice. Son message transcende les frontières : la paix véritable repose sur la dignité, la justice, l'espoir et la détermination collective.

Conclusion

Un long chemin vers la liberté n'est pas seulement le récit d'un homme, mais celui d'un peuple et d'une lutte universelle contre l'injustice. Mandela y incarne la persévérance, le sacrifice, la sagesse et la conviction profonde que même le plus long combat peut mener à la victoire, lorsque l'on refuse de renoncer à sa dignité et à ses principes.



DÉCOUVERTE



ERTA ALÉ, LE FEU DE LA TERRE AFAR

La montagne qui respire le feu

L'Erta Ale, situé dans le nord de la vallée du Grand Rift, au cœur de la dépression de l'Afar, est un volcan bouclier emblématique d'Éthiopie. Son nom, qui signifie « *montagne fumante* » en afar, reflète bien son activité continue. C'est l'un des rares volcans au monde à abriter **un lac de lave permanent**. Large de 30 à 50 km, il domine la plaine de Danakil de plus de 600 m, dans une région qui plonge par endroits à 155 m sous le niveau de la mer.

Voyage au bout du sel et du feu

L'accès à l'Erta Ale se fait depuis Mekele ou Semera, en traversant le désert du Danakil, l'un des environnements les plus inhospitaliers de la planète. Le trajet mène à travers d'immenses plaines salées, des sources d'eau bouillante saturées d'acide et des cortèges de chameaux transportant des blocs de sel, vestiges d'un commerce ancestral. Les expéditions sont encadrées par des guides afar, connaisseurs du terrain et gardiens d'un équilibre précaire entre la curiosité des visiteurs et la préservation d'un territoire à la fois redoutable et sacré.

- **Altitude** : 613 mètres
- **Localisation** : Région Afar, nord-est de l'Éthiopie
- **Type** : volcan-bouclier basaltique
- **Particularité** : lac de lave actif depuis au moins 1906
- **Température du lac** : 1 200 °C environ
- **Coordonnées** : 13°36'N, 40°39'E

La **dépression de l'Afar**, où s'élève le volcan Erta Ale, marque l'un des points névralgiques du Rift est-africain, cette immense fracture géologique qui fend le continent du nord au sud. C'est une zone où les plaques tectoniques arabique, africaine et somalienne s'écartent lentement les unes des autres, provoquant une activité volcanique et sismique intense. Si ce processus de divergence se poursuit au même rythme, il pourrait, à très long terme, aboutir à **la formation d'un nouvel océan intérieur**, une mer à trois branches séparant définitivement ces plaques continentales.

DJIBOUTI

Redonner voix aux langues maternelles : pour une éducation enracinée et ouverte à Djibouti

Par Dr Mahamadé

L'Afrique parle mille langues, mais souvent, ses enfants n'en apprennent qu'une à l'école et ce n'est pas la leur. Sur un continent où près de deux mille idiomes coexistent, le multilinguisme devrait être une force, une richesse à cultiver. Pourtant, il demeure trop souvent perçu comme un fardeau administratif ou un risque politique. Djibouti, au croisement des mondes arabe, francophone et anglophone, illustre parfaitement cette tension : un pays multilingue dans les faits, mais bilingue dans ses institutions.



Etudiants djiboutiens

Le multilinguisme, un levier ignoré du développement

Reconnaître la pluralité linguistique, c'est reconnaître la pluralité humaine. Chaque langue porte une mémoire, une façon de penser le monde, un lien invisible entre générations. Les nations africaines qui ont su **valoriser leurs langues nationales** – du Rwanda au Cap-Vert – ont renforcé leur cohésion sociale et amélioré les performances scolaires. Là où les langues locales sont exclues, le fossé entre l'école et la société se creuse.

Djibouti ne fait pas exception. L'arabe et le français y tiennent le haut du pavé, tandis que l'anglais gagne du terrain dans les affaires et la diplomatie. Ces langues d'ouverture sont précieuses, certes. Mais à quoi sert d'ouvrir des portes sur le monde si l'on ferme celle qui mène à soi ?

L'oubli des langues maternelles : un coût éducatif et culturel

Les recherches sont formelles : un enfant apprend mieux lorsqu'il commence dans sa langue maternelle. Comprendre, raisonner, débattre tout cela naît plus aisément dans la langue que l'on rêve. À Djibouti, la majorité des élèves parlent afar ou somali à la maison, mais sont scolarisés dès la maternelle en français ou en arabe, souvent sans en maîtriser les bases.

Résultat : des apprentissages laborieux, une **confiance fragilisée**, et parfois un décrochage qui n'a rien à voir avec l'intelligence, mais tout avec la langue.

Introduire l'afar et le somali à l'école primaire ne serait pas un caprice identitaire, mais une mesure de justice pédagogique. Ce serait permettre à chaque enfant de s'éduquer sans se déraciner, de lire le monde sans cesser d'entendre la voix de ses ancêtres.

La singularité de Djibouti réside dans son **carrefour linguistique**. L'arabe relie le pays à la péninsule arabe et au monde islamique. Le français l'ancrage dans la Francophonie. L'anglais, langue des échanges économiques, renforce son rôle stratégique dans la Corne de l'Afrique.

Mais ces trois langues officielles, si essentielles soient-elles, ne peuvent prétendre représenter à elles seules l'âme linguistique du pays. Sans les langues maternelles, elles planent dans la sphère du pouvoir, loin des réalités quotidiennes.

Il est temps que Djibouti conçoive **une politique linguistique équilibrée** : faire du français un outil de coopération, de l'arabe un lien culturel, de l'anglais un passeport économique et de l'afar et du somali les piliers d'une citoyenneté enracinée.

Redonner voix aux langues maternelles : pour une éducation enracinée et ouverte à Djibouti



Filles djiboutiennes en tenues traditionnelles

Réconcilier la langue et la nation

Valoriser les langues maternelles, c'est consolider la nation. C'est aussi rompre avec l'idée, héritée de la colonisation, selon laquelle une seule langue garantirait l'unité. En vérité, c'est l'exclusion linguistique qui fragmente les peuples. Quand l'État parle une langue que le citoyen ne comprend pas, la démocratie devient muette.

Les médias, les institutions et l'éducation devraient offrir **une place pleine et entière à l'afar et au somali** : journaux bilingues, émissions éducatives, documents officiels traduits, programmes scolaires plurilingues. Ces gestes symboliques auraient un effet concret : redonner à chaque citoyen le sentiment d'être entendu dans sa propre voix.

Parler le monde sans se taire soi-même

Le multilinguisme n'est pas une nostalgie. C'est une stratégie d'avenir. À l'heure où les économies se globalisent et où les identités cherchent des ancrages, la vraie puissance d'un pays ne se mesure pas au nombre de langues qu'il oublie, mais à celles qu'il préserve.

Faire place aux langues afar et somalie, ce n'est pas tourner le dos à la modernité. C'est au contraire lui donner des racines. Car un peuple qui enseigne sa langue enseigne aussi sa confiance. Et c'est cette confiance-là qui prépare l'avenir.

Dans le cas de Djibouti, se présente une opportunité évidente, à condition que la volonté politique suive, afin de promouvoir l'arabe, le français et l'anglais. Or ce choix pour d'atteindre les objectifs escomptés doit se traduire en une stratégie reposant sur la géopolitique. Ainsi Djibouti peut **consolider son rôle de passerelle** entre les mondes arabophone, francophone et anglophone, renforcer sa position régionale, et s'affirmer comme un acteur international incontournable.

Enfin ces quelques exemples qui ne sont pas exhaustifs, démontrent, si besoin était, les impacts du multilinguisme sur l'avenir des pays africains et devrait s'inscrire dans les priorités politiques de l'Union Africaine pour les années à venir.

Djibouti, l'Éthiopie, la France et le sang des Afars

(D'après une enquête de Zecharias Zelalem, l'article original est consultable sur TheContinent.org)



Le 30 janvier 2025, au crépuscule, un drone surgit dans le ciel d'un petit village du nord-est de l'Éthiopie. À Siyaru, hameau perché dans les montagnes arides proches de la frontière djiboutienne, une communauté afar s'est rassemblée pour des funérailles. Les hommes prient dehors, les femmes s'affairent, les enfants jouent un peu plus loin. Puis vient la déflagration : une frappe, suivie d'une seconde, puis d'une troisième. Quand la poussière retombe, **huit corps gisent à terre trois enfants parmi eux.**

Ce massacre aurait pu rester un fait divers de guerre périphérique, perdu dans l'immensité du désert afar. Mais ses implications dépassent de loin les collines de Siyaru. Car les bombes qui ont frappé ce village éthiopien ont été tirées depuis Djibouti, avec un armement turc, sous un ciel surveillé par la France et dans un silence complice d'Addis-Abeba. Trois États, unis de fait dans un crime que personne ne veut nommer.

Les autorités djiboutiennes, embarrassées par la diffusion d'images du carnage sur les réseaux sociaux, ont d'abord parlé d'une « opération antiterroriste » contre des combattants du Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD), un mouvement armé afar qui défie depuis les années 1990 le régime autoritaire d'Ismaïl Omar Guelleh.



Mariam Mohammed après son opération chirurgicale à Addis-Abeba

Le communiqué du **ministère de la Défense** de Djibouti diffusé le lundi suivant énonçait qu'une « Une frappe de drone a été menée contre un groupe terroriste à Addorta, une localité djiboutienne située à six kilomètres de la frontière éthiopienne [...], Huit terroristes ont été neutralisés sur place. Malheureusement, des dommages collatéraux parmi les civils djiboutiens ont été constatés ».

Les victimes de l'attaque étaient-elles réellement des militants du FRUD, ou s'agissait-il d'un prétexte pour massacrer des civils afars ? Interrogé par le magazine *The Continent*, **Mohamed Kadamy**, président du FRUD a déclaré « Nos combattants étaient loin du massacre [du 30 janvier] lorsqu'il s'est produit [...], nous connaissons la région. C'est une région négligée tant par l'Éthiopie que par Djibouti, gravement sous-développée et souffrant de manques d'eau.

Ils ont pris pour cible des civils qui souffrent depuis longtemps, pas des soldats. »

Très vite, les témoignages, les photos et les enquêtes locales ont conforté cette réalité : les victimes n'étaient pas des rebelles, mais des civils. Des pasteurs, des mères, des enfants.

Plus troublant encore : la frappe s'est produite à l'intérieur du territoire éthiopien, à près de deux kilomètres de la frontière, selon les vérifications d'ONG locales et d'enquêteurs indépendants. Ni Addis-Abeba ni Djibouti n'ont reconnu ce franchissement. Ni la France, pourtant responsable du contrôle de l'espace aérien djiboutien, n'a jugé bon de s'expliquer.

Le magazine d'information éthiopien **Addis Standard** et la **Ligue Djiboutienne des Droits Humains** (LDDH) ont à leurs tours confirmés que la frappe avait en fait eu lieu dans la région d'Afar, en Éthiopie

Derrière cet épisode se dessine une alliance de circonstances, tissée dans les marges du droit international : Djibouti, Éthiopie et France ont, chacune à leur manière, trouvé intérêt à taire la vérité. Pour les Afars, peuple transfrontalier partagé entre trois pays, cette complicité n'est qu'un énième rappel de leur condition : celle d'une communauté sans État, que les puissants utilisent, surveillent ou bombardent selon leurs besoins.

**Où la frappe a-t-elle eu lieu ?
L'enquête minutieuse de
The Continent**

Djibouti, l'Éthiopie, la France et le sang des Afars



Enterrement de l'une des victimes nomades des tueries de drones

L'étude détaillée de la zone, située « à l'est du mont Didalele » selon les témoins, a permis de confirmer la présence de plusieurs sommets mentionnés, dont le mont Sasakle, à huit kilomètres à l'intérieur du territoire djiboutien.

À l'issue de ces recoupements, The Continent a pu déterminer avec certitude les coordonnées approximatives

du site du massacre : 11°58'55.72"N, 42°03'13.33"E, soit à environ 1,5 kilomètre à l'intérieur du territoire éthiopien, au pied d'une montagne.

The Continent a également obtenu des photographies exclusives des fragments de munitions retrouvés sur les lieux, prises la nuit même du bombardement. Ces images ont été soumises à **Trevor Ball**, ancien technicien en neutralisation d'engins explosifs de l'armée américaine.

Après examen, Ball a identifié les débris comme appartenant à **une bombe MAM-L** produite par le fabricant d'armes turc **Roketsan**, basé à Ankara. Ces munitions sont conçues pour être déployées depuis **les drones Bayraktar TB2** de la société turque Baykar tristement célèbres pour leur utilisation dans plusieurs conflits africains, notamment en Éthiopie, en Libye et au Soudan, où ils ont été associés à des frappes contre des civils.



Images exclusives des restes d'ogives provenant du massacre de Siyaru © The Continent

Pendant quatre mois, *The Continent* a recueilli des témoignages directs, interrogé des défenseurs des droits humains en Éthiopie et à Djibouti, et mené une analyse minutieuse afin de déterminer l'emplacement exact de la frappe du 30 janvier 2025.

Les conclusions de cette enquête concordent avec celles des nomades afar : l'attaque a eu lieu à **Siyaru**, une localité de la région afar en Éthiopie, **à moins de deux kilomètres à l'intérieur du territoire éthiopien**, dans une zone montagneuse isolée située environ 36 kilomètres au sud-ouest du poste-frontière principal de la route nationale RN1 reliant les deux pays.

Mariam - survivante du bombardement - et trois autres habitants de Siyaru ont accepté d'aider *The Continent* à localiser précisément le lieu de la frappe sur la carte notamment **le mont Didalele**, situé dans la région de Tadjourah côté djiboutien, et **le mont Mousa Ali**, point de jonction des frontières de l'Éthiopie, de l'Érythrée et de Djibouti.

L'équipe d'enquête a ensuite obtenu deux vidéos amateurs tournées le lendemain de la frappe. La première, captée par un téléphone portable, montre des villageois rassemblant les restes d'une victime avant son inhumation.

La seconde montre **Ali Orbiss**, un père en deuil, décrivant face caméra **la mort de ses deux fils**. Quatre témoins oculaires et trois habitants connaissant bien la région ont confirmé à *The Continent* que ces images avaient bien été filmées à Siyaru, sur le lieu du massacre.



Ali Orbiss, père qui a perdu deux fils dans ces attaques de drones

Les témoins ont décrit un site situé entre le pied d'une montagne et une école locale. À partir de ces indications, les journalistes ont mené une recherche cartographique à l'aide d'images satellites et de l'outil **PeakVisor**, spécialisé dans l'analyse topographique.

En croisant les données, une correspondance est apparue : la silhouette du relief visible dans la vidéo et la route en terre menant à une petite structure coïncidaient parfaitement.

Djibouti, l'Éthiopie, la France et le sang des Afars

« Ce sont clairement les restes de la section de contrôle d'une bombe MAM-L », explique **Ball** à *The Continent*. « La partie arrière, munie d'ailettes mobiles, sert à guider la bombe avec précision jusqu'à sa cible. »



Image credit © TRT Haber

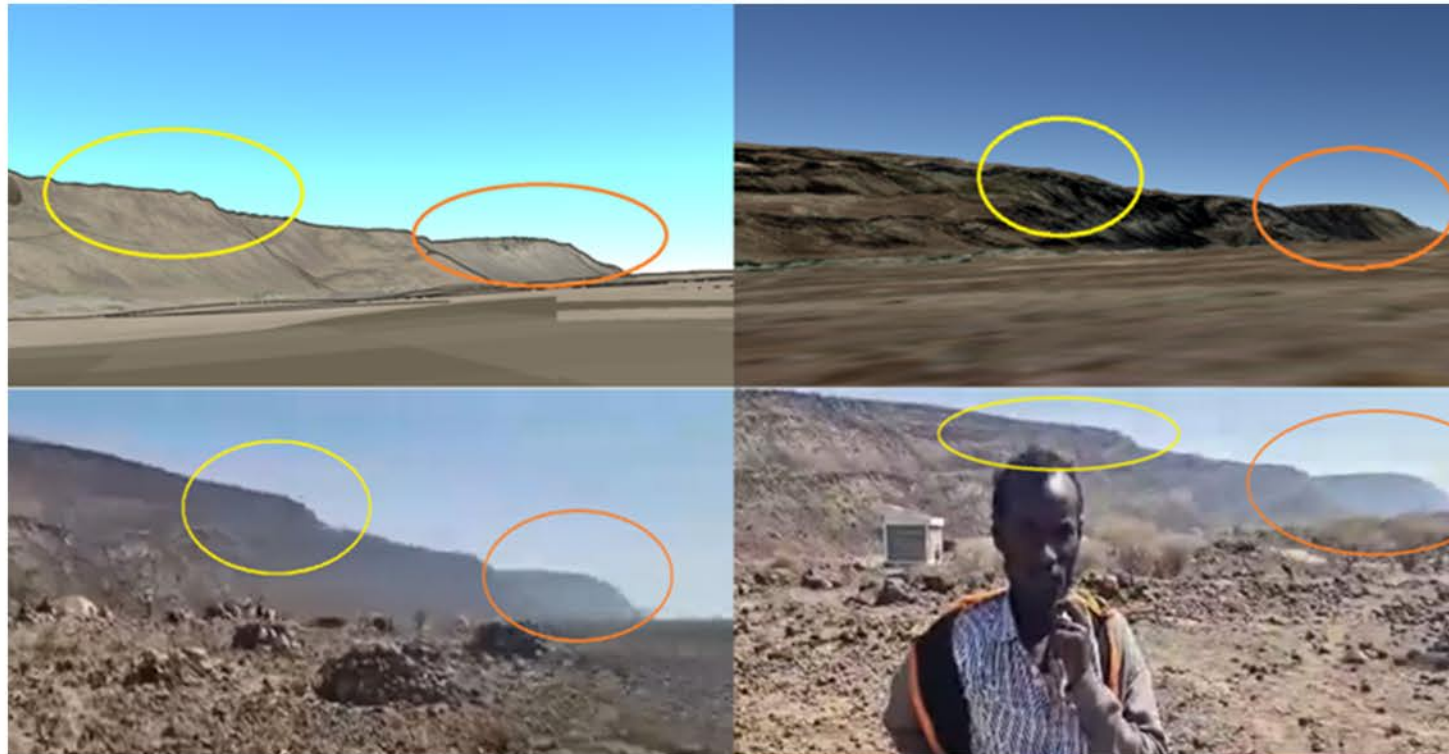
L'ogive MAM-L possède **un rayon d'explosion de 15 à 25 mètres** et **une marge d'erreur inférieure à quinze mètres**. Autrement dit, le drone qui a frappé Siyaru n'a pas manqué sa cible : il a visé, de manière délibérée, le rassemblement de civils qui participaient à une cérémonie funéraire. Les témoignages recueillis indiquent qu'une **seconde frappe** a été menée moins d'une heure après la première, alors que les survivants tentaient de secourir les blessés.

Ce double tir, conforme à une pratique militaire dite "double tap", souvent utilisée pour cibler les sauveteurs, suggère une **intention préméditée** et non une erreur de visée.



Entouré en rouge, le logo de Roketsan est visible sur le projectile présenté lors des festivités du 45e anniversaire de Djibouti - © Radio télévision Djibouti

Pourquoi l'Éthiopie laisse-t-elle Djibouti agir impunément ?



Autres comparaisons de données, provenant de Peak Visor et Google Earth, comparant deux crêtes montagneuses avec celles visibles dans les images filmées sur le site du massacre et téléchargées sur les réseaux sociaux.

En décembre 2024, des responsables des services de renseignement djiboutiens se sont rendus à Addis-Abeba pour rencontrer leurs homologues éthiopiens. Par la suite, un groupe de travail conjoint chargé de lutter contre les « activités transfrontalières anti-paix » a été créé, ce qui, selon les militants djiboutiens des droits humains, était en réalité un euphémisme pour désigner un accord autorisant Djibouti à accéder à l'espace aérien éthiopien afin de traquer les militants du FRUD.

Depuis la création du groupe de travail, **la LDDH a recensé trois frappes de drones djiboutiens** sur le sol éthiopien, toutes survenues quelques jours après l'annonce de la création du groupe de travail conjoint. La première frappe n'a fait aucune victime. La deuxième, en décembre, **a tué deux éleveurs afars**. La dernière frappe a été le massacre de Siyaru.

Cette passivité du gouvernement éthiopien n'est pas nouvelle. Durant la guerre du Tigré (2020-2022), Addis-Abeba avait déjà toléré l'incursion des troupes érythréennes sur son territoire, au prix de milliers de morts civils. Le précédent tigréen semble avoir banalisé l'idée que la souveraineté éthiopienne peut être négociable

Et qu'en est-il de la France, gendarme de l'espace aérien djiboutien

Depuis l'indépendance de Djibouti en 1977, Paris y maintient une base militaire permanente, héritée de la colonisation. Officiellement, sa mission est d'assurer la défense du territoire djiboutien et la surveillance de son espace aérien. En pratique, cela signifie que toute activité militaire aérienne, notamment les vols de drones armés, est sous observation française.

Comment, dès lors, une frappe menée à travers la frontière a-t-elle pu échapper à cette surveillance ?

Interrogé, **le ministère français des Armées a nié toute implication** « directe ou indirecte » dans le massacre de Siyaru, invoquant le respect de la souveraineté djiboutienne.

Mais la question demeure : la France a-t-elle su et laissé faire ? Car la chronologie parle d'elle-même.

En juillet 2024, Emmanuel Macron signait à Paris la reconduction du traité de défense franco-djiboutien, qui garantit à Djibouti un soutien militaire et financier d'environ 85 millions d'euros par an.

Djibouti, l'Éthiopie, la France et le sang des Afars

En retour, Paris conserve sa base stratégique, dernier bastion français sur le continent africain après les expulsions successives du Sahel.

Le texte devait encore être ratifié par le Sénat français.

Or, au moment même où les parlementaires débattaient, l'affaire de Siyaru éclatait suscitant la colère de quelques élus de gauche, dont le député communiste **Jean-Paul Lecoq**, qui dénonça à la tribune « un régime corrompu bombardant des civils sous la bienveillance française ». La majorité resta silencieuse, et le traité fut ratifié le 23 juin 2025.

Derrière les jeux diplomatiques et les contrats militaires, le massacre de Siyaru apparaît comme **le prix du maintien d'un ordre stratégique** : un ordre où les Afars, peuple oublié, servent de variable d'ajustement dans la rivalité entre puissances régionales et ex-coloniales.

À Paris, l'affaire n'a été qu'une brève note dans un rapport parlementaire. À Addis-Abeba, les médias d'État n'en ont jamais parlé. À Djibouti, la censure a fait le reste. Le massacre de Siyaru n'existe officiellement nulle part, sinon dans la mémoire des survivants.

Pourtant, dans cette vallée oubliée où le sable recouvre encore les débris de la frappe, un fil relie les victimes aux plus hautes sphères du pouvoir mondial.

Ce fil s'appelle **intérêt stratégique** :

- Djibouti, verrou logistique de la mer Rouge, où les puissances se disputent des bases militaires comme on se partage un port.
- L'Éthiopie, partenaire courtisé pour sa croissance et sa stabilité apparente, soucieuse de ménager un voisin utile.
- La France, puissance déchue d'Afrique de l'Ouest, qui cherche à sauver ce qu'il lui reste d'influence sur la Corne.

Dans ce triangle d'intérêts, les Afars n'ont jamais compté. Peuple pastoral et fier, ils vivent sur une terre que l'histoire coloniale a morcelée et que la géopolitique contemporaine continue d'exploiter. À chaque guerre, ils servent de tampon ; à chaque traité, ils disparaissent des cartes.

Siyaru n'est pas seulement un drame local : c'est un symbole. Le symbole d'un ordre international où les peuples sans État sont livrés aux drones des États voisins, où les frontières héritées de Berlin servent de prétexte à l'impunité, où le sang des pauvres n'a de valeur que lorsqu'il gêne un contrat d'armement.

Un jour peut-être, **le massacre du 30 janvier 2025 trouvera place** dans un rapport d'ONG, une note diplomatique, ou un futur procès pour crime de guerre. En attendant, Mariam et les siens continueront de vivre sous le même ciel, à guetter le bruit d'un moteur invisible. Un ciel que, désormais, ils redoutent plus qu'ils ne le prient. ■



Nomades Afars de Siyaru

Le Soudan au bord du gouffre : du Darfour à la dislocation

Le **27 octobre 2025**, la ville d'El-Fasher, dernier bastion de l'armée régulière dans l'ouest du pays, est tombée aux mains des **Forces de soutien rapide** (RSF) de **Mohamed Hamdan Dagalo**, dit « Hemetti ». Ce basculement marque non seulement un tournant militaire, mais aussi symbolique : il consacre la **désintégration d'un État** déjà miné par des décennies de violences, de prédation économique et d'ingérences régionales. Une Guerre qui dépasse largement le cadre soudanais.

C'est là que sont nées, au début des années 2000, **les milices arabes Janjawid**, préfigurant la RSF actuelle. Officiellement intégrée aux forces armées par le régime d'**Omar el-Béchir**, cette milice est devenue un acteur autonome, se construisant une économie parallèle à partir de la contrebande, des taxes informelles et, surtout, du **contrôle des mines d'or**.

Longtemps assiégée, la ville d'El-Fasher abritait près d'un million de civils dont beaucoup avaient fui d'autres zones du

Le conflit soudanais est l'aboutissement d'une rivalité interne au sein même de l'appareil sécuritaire. **Abdel Fattah al-Burhan**, chef de l'armée régulière (SAF), et **Hemetti**, commandant des RSF, avaient initialement uni leurs forces pour **renverser Omar el-Béchir en 2019**. Mais la transition politique, minée par les calculs des militaires et le désengagement progressif des acteurs civils, a rapidement dégénéré en lutte de pouvoir. En avril 2023, la confrontation éclate au grand jour.

Depuis, le pays s'enfonce dans une guerre totale : Khartoum est en ruine, les infrastructures effondrées, et **plus de 12 millions de Soudanais ont été déplacés**, selon les chiffres des Nations Unies. L'État soudanais, jadis pivot régional entre le Sahel, la vallée du Nil et la mer Rouge, s'effondre sous le poids de ses propres contradictions : centralisme autoritaire, militarisation du politique et dépendance chronique à la rente extractive.

L'or du Darfour : moteur invisible du conflit

Sous la façade idéologique et identitaire de la guerre se dissimule une lutte économique acharnée. Le Soudan est aujourd'hui le **troisième producteur d'or** d'Afrique, et le Darfour en concentre une part substantielle. Or, depuis 2021, la RSF a consolidé son contrôle sur plusieurs sites miniers, notamment dans les zones de Jebel Amer et Kutum, qu'elle exploite via un réseau d'entreprises-écrans et de circuits informels.

Les revenus issus de ce commerce illégal alimentent directement la machine de guerre de Hemetti.



Le general Al-Bourhani (Armée soudanaise) et le general Hemetti (FSR)

Le Darfour, laboratoire de la fragmentation soudanaise

Depuis deux décennies, le Darfour incarne à lui seul la faillite du projet national soudanais. Cette région périphérique, marginalisée depuis l'indépendance en 1956, a d'abord été le théâtre d'une guerre asymétrique opposant Khartoum à des rébellions locales réclamant davantage d'autonomie et d'inclusion politique.

Darfour. Les rapports de terrain corroborés par les images satellites de l'Université Yale évoquent des exécutions sommaires, des violences sexuelles systématiques et la présence de fosses communes. Les Nations Unies parlent désormais d'un **risque de génocide** visant les ethnies non arabes, notamment les Fur, les Masalit et les Zaghawa.

Deux généraux pour un trône vide

Le Soudan au bord du gouffre : du Darfour à la dislocation



Populations déplacées du Soudan © AFP

Selon Chatham House et Foreign Affairs, **l'or soudanais transite vers les Émirats arabes unis (EAU)**, qui en sont le principal importateur, avant d'être réintroduit sur les marchés internationaux.

Abou Dhabi, en quête d'accès direct aux ressources africaines et de points d'appui sur la mer Rouge, voit dans la RSF un partenaire stratégique à même de sécuriser ses intérêts économiques et logistiques. En mars 2025, **Khartoum a d'ailleurs déposé une plainte contre les Émirats devant la Cour internationale de Justice**, les accusant de complicité dans les crimes commis au Darfour. L'Égypte, pour sa part, joue un rôle plus ambigu : alliée officielle de l'armée soudanaise, elle laisse néanmoins transiter l'or vers les circuits régionaux, profitant de ces flux informels pour soulager une économie en crise.

Un théâtre africain des rivalités moyen-orientales

Ce conflit, loin d'être purement interne, illustre **la projection des ambitions moyen-orientales** sur le continent africain. Après la chute du régime d'el-Béchar, les puissances du Golfe - Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Qatar - ont vu dans le Soudan une zone tampon stratégique entre la mer Rouge et le Sahel.

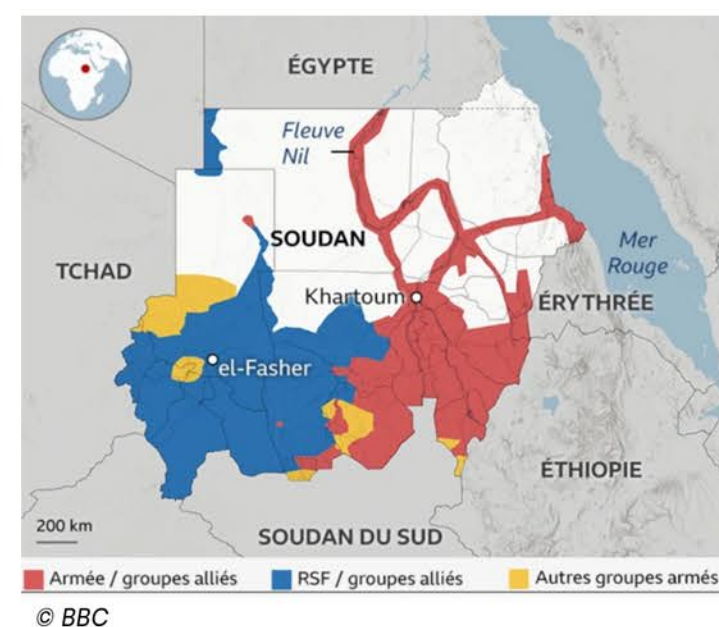
Les EAU soutiennent discrètement les RSF, tandis que Riyad tente de maintenir une façade diplomatique de neutralité.

L'Égypte, elle, redoute qu'une victoire de la RSF n'installe à ses portes un acteur milicien incontrôlable, susceptible de déstabiliser la Haute-Égypte et la région frontalière de Wadi Halfa. Derrière ces positionnements, se joue donc une recomposition géopolitique où chaque acteur cherche à sécuriser un accès aux ressources, aux routes maritimes et aux leviers d'influence régionale.

Le désengagement occidental et la banalisation du chaos

Face à ce drame, la réaction internationale reste atone. L'attention médiatique et diplomatique se concentre sur d'autres fronts - Ukraine, Gaza, Taïwan - reléguant le Soudan à la lisière des priorités géopolitiques. Pourtant, le pays est au cœur d'un espace stratégique majeur : carrefour entre la mer Rouge, le Sahel et la Corne de l'Afrique. L'effondrement de l'État soudanais pourrait avoir des répercussions directes sur les équilibres régionaux, notamment au Tchad, en République centrafricaine et en Éthiopie. Les Nations Unies estiment que **plus de 25 millions de Soudanais nécessitent une aide humanitaire urgente**.

Les infrastructures médicales d'El-Fasher sont détruites, les convois humanitaires bloqués, et les organisations internationales se heurtent à la fragmentation des lignes de front. Dans ce vide humanitaire et diplomatique, la famine progresse et la logique du nettoyage ethnique s'installe, sous le regard indifférent d'un monde saturé de crises.



© BBC

Un État au bord de la dislocation

La perte d'El-Fasher consacre **la partition de facto du Soudan** : l'ouest est désormais sous contrôle des RSF ; le nord et l'est restent aux mains de l'armée ; le sud échappe à toute autorité centrale. Le risque d'une balkanisation du pays, sur le modèle de la sécession du Soudan du Sud en 2011, se fait plus concret.

La guerre actuelle ne vise plus seulement le contrôle du pouvoir à Khartoum : elle remet en cause la continuité territoriale et la **viabilité même de l'État soudanais**.

Si aucune médiation politique crédible n'émerge, le Soudan pourrait devenir un nouveau foyer de déstabilisation continentale un espace sans souveraineté, livré aux logiques de rente, de prédation et de guerre permanente, à la croisée des routes du Sahel et des ambitions du Golfe. ■